

## Mobilité à longue distance : hausse des allers-retours dans la journée en 2007

La mobilité à longue distance des Français, c'est-à-dire à plus de 100 km du domicile, a retrouvé son rythme de croissance après une année 2006 en recul. Par rapport à 2005, le nombre de voyages effectués et les kilomètres parcourus ont augmenté de 1 %, sous l'impulsion des allers-retours dans la journée. Si la voiture reste le mode de transport principal, le recours au train a progressé en 2007.

Les Franciliens sont les plus mobiles, représentant un tiers des voyages avec nuitée et des kilomètres parcourus. Pour les allers-retours dans la journée, le Bassin parisien, hors île-de-France, arrive en tête, avec beaucoup de déplacements personnels au sein de cette « grande région ».

Dominique François, SOeS

Les Français âgés de quinze ans ou plus ont effectué en 2007 236 millions de voyages à longue distance, qu'ils aient passé, ou non, une nuitée hors du domicile. Lors de ces voyages, en France ou à l'étranger, entrepris pour des motifs personnel ou professionnel, ils ont parcouru 232 milliards de kilomètres (figure 1).

Après une année 2006 en recul, le nombre de voyages a augmenté de 4,2 % en 2007 et celui des kilomètres parcourus de 3,3 %. Cette reprise de la mobilité résulte avant tout de la croissance des allers-retours dans la journée et en particulier de ceux réalisés pour motif professionnel.

### 1 - Voyages à longue distance en 2007

Nombre de voyages	Nombre de voyages (en milliers)	Kilomètres parcourus (en millions)
<b>Motif personnel</b>	185 463	198 642
Voyages avec nuitée	131 642	177 809
Allers-retours dans la journée	53 821	20 833
<b>Motif professionnel</b>	50 217	33 237
Voyages avec nuitée	8 780	16 033
Allers-retours dans la journée	41 437	17 204
<b>Total tous motifs</b>	236 680	231 879
Voyages avec nuitée	140 422	193 842
Allers-retours dans la journée	95 258	38 037

Champ : ensemble des voyages à longue distance

Source : Tns-Sofres/Direction du tourisme, enquête SDT 2007 ; traitement : SOeS

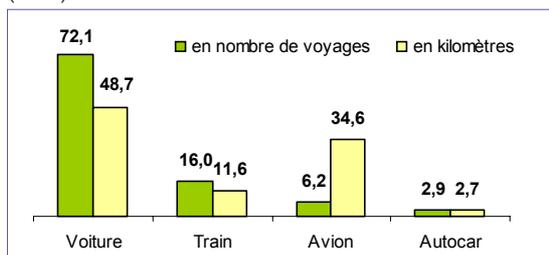
### Progression du train pour les déplacements professionnels

La voiture reste le mode de transport privilégié des Français qui l'utilisent pour effectuer 72 % de leurs déplacements à longue distance, tous motifs confondus. Elle est suivie de loin par le train qui gagne un point par rapport à 2006 et représente ainsi 16 % des déplacements.

Les kilomètres parcourus ont augmenté moins vite que le nombre de voyages : la distance moyenne a légèrement diminué en 2007. La répartition des kilomètres parcourus par mode de transport varie peu dans le temps : la voiture représente 49 % de l'ensemble des distances, contre 35 % pour l'avion et 12 % pour le train (figures 2 et 3).

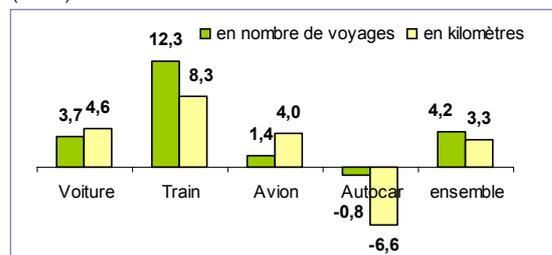
### 2 et 3 - Les voyages à longue distance selon le mode de transport

Les parts modales en 2007 (en %)



Champ : ensemble des voyages à longue distance

Évolution entre 2006 et 2007 du nombre de voyages et de km (en %)



Source : Tns-Sofres/Direction du tourisme, enquête SDT 2006 et 2007 ; traitement : SOeS

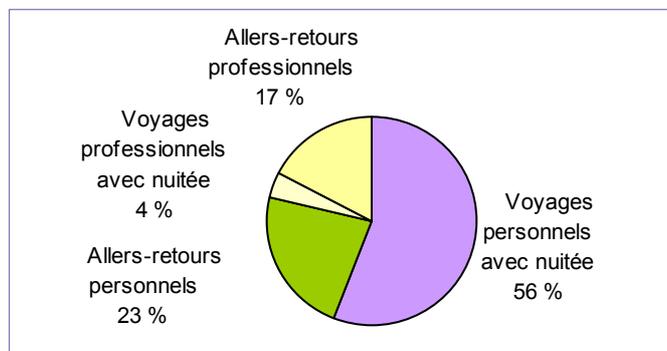
Pour les déplacements professionnels, la part modale du train, en nombre de voyages, a augmenté fortement : + 4 points pour les voyages avec nuitée au détriment de tous les autres modes de transport et jusqu'à + 7 points pour les allers-retours dans la journée au détriment de la voiture. À l'opposé, les parts modales des voyages pour motif personnel évoluent peu si ce n'est que la voiture conforte encore un peu plus sa position dominante.

#### Quatre voyages sur cinq pour motif personnel

79 % des voyages à longue distance sont réalisés pour motif personnel et représentent jusqu'à 86 % des kilomètres parcourus ; parmi ces voyages, sept sur dix sont avec nuitée. Les 21 % de voyages professionnels restants sont surtout des allers-retours dans la journée (figure 4).

#### 4 - Les voyages à longue distance selon les types et les motifs des déplacements

Nombre de voyages  
(en %)



Source : Tns-Sofres/Direction du tourisme, enquête SDT 2007 ; traitement : SOeS

La proportion d'allers-retours dans la journée est en hausse : ils représentent 29 % des déplacements pour motif personnel en 2007 contre 24 % en 2003. Pour les voyages professionnels la part des allers-retours a toujours été très élevée : plus de huit déplacements sur dix se font dans la journée.

Les voyages avec nuitée se font majoritairement en France, à 87 % lorsque le motif est personnel et 76 % lorsqu'il est professionnel. Deux allers-retours sur trois se font dans une région autre que celle d'origine et le tiers restant dans la même région. La part des allers-retours à l'extérieur du territoire métropolitain est marginale.

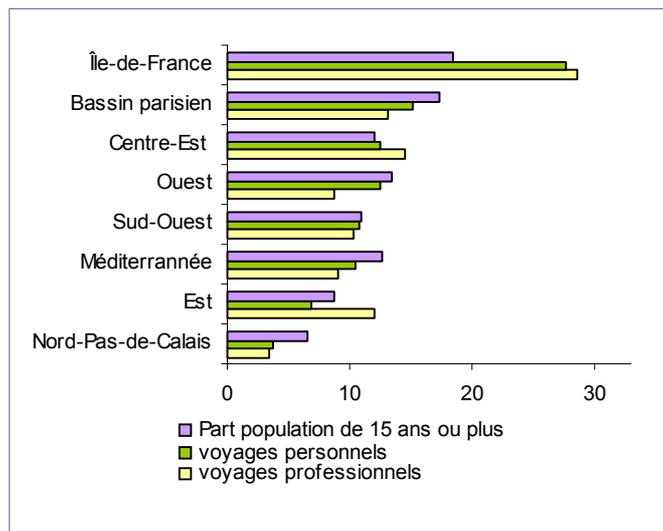
La distance moyenne parcourue pour les voyages avec nuitée s'élève à 1 350 kilomètres lorsque le motif est personnel. Elle est assez stable au fil du temps à l'inverse de celle des voyages professionnels. Ainsi, ces derniers ont une distance moyenne de 1 830 km en 2007, en hausse de 70 km par rapport aux cinq dernières années. Pour les allers-retours dans la journée cette distance, de l'ordre de 400 kilomètres, varie peu dans le temps.

#### Les Franciliens voyagent plus souvent, plus loin

Parmi les zones d'études et d'aménagement du territoire (ZEAT) appelées aussi « grandes régions » (définitions), l'Île-de-France prédomine avec près de 28 % des voyages avec nuitée effectués pour motif personnel comme professionnel (figure 5). Cette forte contribution ne s'explique qu'en partie par le poids de la région (18,5 % d'après les « Estimations de population au 1er janvier 2006, Insee »).

#### 5 - Répartition des voyages par ZEAT\* selon le motif

(en %)



Champ : voyages avec nuitées

\*ZEAT : Zone d'études et d'aménagement du territoire

**Lecture : 28 % des voyages personnels ont été faits par des Franciliens**

Source : Tns-Sofres/Direction du tourisme, enquête SDT 2007 ; traitement : SOeS

Pour les déplacements professionnels l'Île-de-France arrive largement en tête du fait de la structure de sa population active, composée de 24,7 % de cadres (14,2 % en moyenne en France), à l'origine de nombreux déplacements professionnels avec nuitée. Pour ce type de déplacements, les habitants du Nord-Pas-de-Calais sont ceux qui sont les moins mobiles. L'Est, avec pourtant plus de 30 % d'ouvriers et une structure de population très proche de celle du Nord-Pas-de-Calais, se démarque par l'importance relative de ses déplacements professionnels.

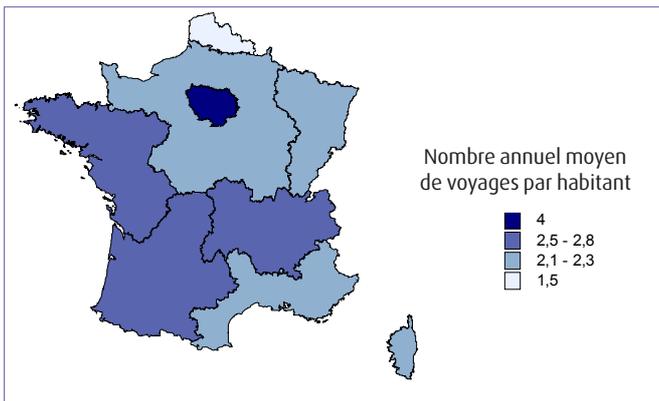
Plusieurs facteurs sont déterminants pour expliquer la mobilité pour motif personnel : la possession d'une résidence secondaire, un statut social élevé, le célibat, l'absence d'enfants, un âge intermédiaire, et la localisation géographique. L'Île-de-France cumule plusieurs critères : beaucoup de cadres, une proportion importante de possesseurs de résidences secondaires. De plus, la localisation de la région engendre un besoin « d'évasion » plus fort que pour les habitants du littoral.

#### Une moindre mobilité dans le Nord-Pas-de-Calais

À l'opposé se trouve à nouveau le Nord-Pas-de-Calais, dont la faible contribution (3,8 % des voyages personnels) s'explique, certes par le faible poids de sa population et l'importance des ouvriers dans la région, 30 % contre 24,5 % en moyenne, mais aussi par de moins grandes habitudes de mobilité. Ainsi, le nombre moyen de voyages personnels avec nuitée par habitant dans l'année est de 2,6 sur l'ensemble du territoire, 4,0 en Île-de-France et 1,5 dans le Nord-Pas-de-Calais. Les autres « grandes régions » se situent autour de la moyenne nationale (figure 6).

En nombre de kilomètres parcourus pour les voyages avec nuitée, l'Île-de-France pèse encore davantage : 40 % des kilomètres parcourus pour motif professionnel et 30 % de ceux pour motif personnel sont effectués par des Franciliens. Ainsi pour les voyages avec nuitée pour motif personnel, 2 900 kilomètres sont parcourus en moyenne par habitant dans l'ensemble des régions, contre 4 700 km en Île-de-France et 1 960 km dans le Nord-Pas-de-Calais. Les autres grandes régions se situent toutes en dessous de la moyenne.

## 6 - Les voyages personnels avec nuitée à longue distance par habitant selon la ZEAT\*



Champ : voyages avec nuitées

\*ZEAT : Zone d'études et d'aménagement du territoire

Source : Tns-Sofres/Direction du tourisme, enquête SDT 2007 ; traitement : SOeS

## Des modes de transport différents d'une « grande région » à l'autre

La plus ou moins grande proximité des destinations mais aussi l'offre de transport sont des facteurs déterminants dans le choix des modes de transport des voyages personnels (figure 7).

## 7 - Parts des principaux modes de transport par ZEAT\*

(en %)

Grande région	Voyages personnels			Voyages professionnels		
	Voiture	Train	Avion	Voiture	Train	Avion
Île-de-France	62,7	24,4	10,7	17,4	33,2	41,9
Bassin parisien	82,3	8,1	6,1	57,5	23,8	10,0
Nord-Pas-de-Calais	70,3	17,8	9,3	33,1	41,4	12,5
Est	71,1	13,1	10,3	29,8	36,6	22,7
Ouest	81,1	8,8	7,0	40,8	30,6	21,7
Sud-Ouest	79,7	10,3	6,6	34,7	35,4	23,0
Centre-Est	76,7	12,6	6,5	30,5	41,8	18,5
Méditerranée	71,3	13,2	9,0	29,2	33,3	29,0
<b>Ensemble</b>	<b>73,3</b>	<b>14,8</b>	<b>8,3</b>	<b>31,5</b>	<b>33,9</b>	<b>26,1</b>

Champ : voyages avec nuitées

\*ZEAT : Zone d'études et d'aménagement du territoire

Source : Tns-Sofres/Direction du tourisme, enquête SDT 2007 ; traitement : SOeS

Les habitants des régions du littoral passent leurs vacances d'abord au sein de leur « région » ou des régions limitrophes et ont plus souvent recours à la voiture. Le cas du Bassin méditerranéen est un peu particulier avec des déplacements à l'étranger plus fréquents et en avion. À l'opposé, se trouvent les Franciliens qui « s'expatrient » bien davantage pour leurs vacances d'abord vers le Bassin parisien (hors Île-de-France) et l'ouest de la France mais aussi dans les régions du Centre-Est, de la Méditerranée et à l'étranger. L'offre de transport plus abondante au départ de l'Île-de-France et les destinations plus lointaines expliquent le recours bien plus fréquent au train et à l'avion.

Pour les régions frontalières du Nord et de l'Est, les vacances se passent plutôt en dehors des régions d'origine, voire à l'étranger surtout pour les habitants de l'Est. De ce fait, l'usage de la voiture est moins fréquent au profit du train et de l'avion.

D'une façon générale, pour les voyages professionnels, le train et l'avion sont plus souvent utilisés que pour les voyages

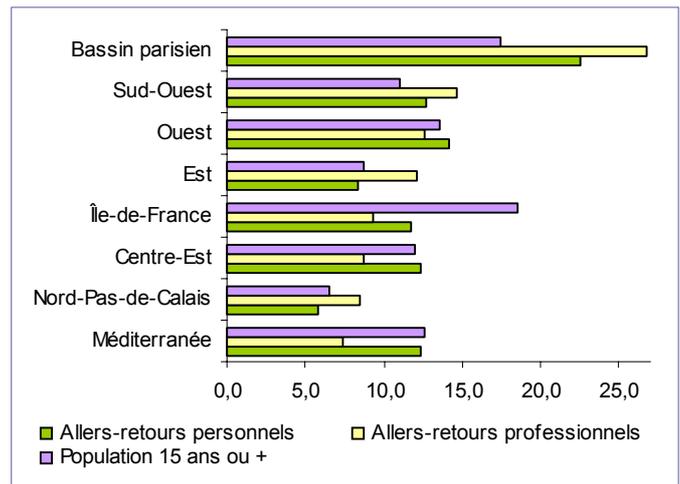
personnels. En Île-de-France, le recours à la voiture est encore moins important que dans les autres régions, 17 % contre 32 % en moyenne. À l'inverse, l'importance des déplacements à l'étranger du fait de la présence des sièges sociaux des entreprises en Île-de-France, fait que le recours à l'avion y est bien plus fréquent (42 % contre 26 % en moyenne).

## Des allers-retours souvent en provenance du Bassin parisien et à destination de l'Île-de-France

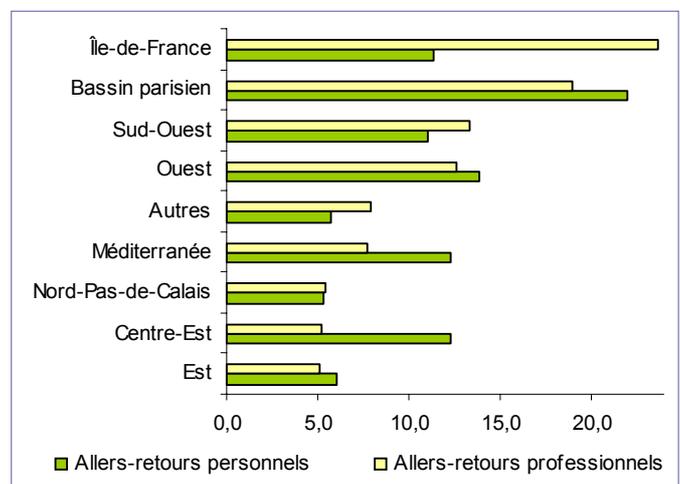
Le Bassin parisien est la « grande région » de départ où les allers-retours dans la journée sont les plus nombreux. Ils représentent 23 % des allers-retours pour motif personnel et 27 % lorsque le motif est professionnel. Trois quarts de ces allers-retours se font dans le périmètre d'origine ou vers l'Île-de-France. Lorsque le motif est professionnel près d'un aller-retour sur deux, dont une partie provient des déplacements domicile-travail, a comme destination l'Île-de-France contre un peu moins d'un aller-retour sur trois lorsque le motif est personnel (figure 8).

## 8 et 9 - Les allers-retours dans la journée par motif et par ZEAT\*

Par « grande région » de départ (en %)



Par « grande région » de destination (en %)



\*ZEAT : Zone d'études et d'aménagement du territoire

Source : Tns-Sofres/Direction du tourisme, enquête SDT 2007 ; traitement : SOeS

Bien après le Bassin parisien, viennent les régions du Sud-Ouest et de l'Ouest et, lorsque le motif est professionnel, les régions de l'Est. L'Île-de-France pèse assez peu, quel que soit le motif du déplacement aller et retour effectué sur une journée. C'est une région petite en superficie et où les emplois sont très concentrés.

En revanche, la principale destination des allers-retours pour motif professionnel est la région Île-de-France (24 %), suivie du Bassin parisien (19 %) et dans une moindre mesure, des régions du Sud-Ouest et de l'Ouest (figure 9).

Les déplacements vers l'Île-de-France ont comme

principale origine le Bassin parisien (53,7 %) dont le poids est aussi augmenté par les déplacements domicile-travail. Le Nord-Pas-de-Calais, avec 21,6 % des allers-retours, est la deuxième région de départ en direction de l'Île-de-France.

Lorsque le motif est personnel, c'est le Bassin parisien qui arrive en tête des destinations, avec 22 % des déplacements. Les habitants d'Île-de-France mais aussi du Bassin parisien sont à l'origine de 78 % de ces déplacements. Hormis le Nord-Pas-de-Calais et les régions de l'Est, qui ont une part plus faible, les autres « grandes régions » ont un poids similaire et représentent environ 12 % des allers-retours.

## Sources

Les résultats présentés sont élaborés à partir de l'enquête sur le « suivi de la demande touristique des Français » (SDT), de la direction du tourisme, réalisée mensuellement par l'institut TNS-Sofres, auprès d'un panel de 20 000 personnes, représentatif de la population française métropolitaine de quinze ans ou plus. Un volet réalisé sur l'ensemble du panel porte sur les voyages avec au moins une nuitée passée hors du domicile quelle que soit la distance parcourue. Un second volet, mis en place en avril 2002 et réalisé sur le même champ et sur 10 000 panélistes concerne les allers-retours effectués dans la journée à plus de 100 kilomètres du domicile.

La réunion des deux volets de l'enquête SDT permet de disposer d'un champ complet d'observation des voyages à longue distance réalisés avec ou sans nuitée. Les voyages à longue distance sont définis conformément à la convention préconisée par Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes, comme étant les voyages pour lesquels la personne enquêtée s'est éloignée de son domicile d'une distance de plus de 100 kilomètres à vol d'oiseau, quel que soit le moyen de transport utilisé.

Les voyages à longue distance représentent environ 80 % de l'ensemble des voyages avec nuitée observés dans l'enquête. Les voyages se décomposent dans l'enquête en autant de séjours qu'il y a de lieux où le voyageur passe la nuit au cours de son voyage ; la durée de chaque séjour est mesurée en nuitées. Ces unités, propres au tourisme, ne sont pas exploitées ici.

Un voyage comporte au moins deux déplacements (un aller et un retour).

Sont exclus du champ de l'enquête :

- les voyages pour motif professionnel des VRP et des personnels roulants ou navigants ;
- les séjours à l'hôpital, en clinique ou en caserne ;
- les nuits passées sur le lieu de travail (travail de nuit, foyer de travailleurs) ou sur le lieu d'étude (pensionnat, foyer d'étudiants).

Les résultats relatifs aux kilométrages résultent de l'affectation, par le Service de l'observation et des statistiques, de distances entre commune d'origine et commune de destination de chaque déplacement. En sont extraits pour cette étude les voyages « longue distance ».

Cette enquête permet de satisfaire à la directive européenne n° 95/57 (CE) du 23 novembre 1995, concernant la collecte d'informations statistiques dans le domaine du tourisme.

## Définitions

- **Motif du voyage avec nuitée** : il s'agit de la principale raison, professionnelle ou personnelle, du voyage.
- Les voyages pour motif mixte, c'est-à-dire effectués à la fois pour motif professionnel et personnel, ont été affectés dans cet article aux voyages professionnels.
- **Destination du voyage avec nuitée** : lieu de séjour principal du voyage, en France ou à l'étranger.
- **Mode de transport du voyage avec nuitée** : il s'agit du mode principal de transport utilisé au cours du voyage.
- **Destination de l'aller-retour** : lieu le plus lointain en cas de destinations multiples.
- **Mode de transport de l'aller-retour** : mode principal de transport utilisé au cours de l'aller-retour.
- Les allers-retours à plus de 100 kilomètres vers le lieu de travail ou le lieu d'études sont considérés comme des allers-retours professionnels.
- **Zone d'études et d'aménagement du territoire (ZEAT) ou « grande région »** : instaurées en 1967, les ZEAT, appelées aussi « grandes régions », constituent un découpage du territoire métropolitain en huit grandes zones géographiques. Les ZEAT correspondent au niveau 1 de la nomenclature des unités statistiques territoriales européennes.

ZEAT	Région administrative
« grande région »	
Île-de-France	Île-de-France
Bassin parisien	Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Basse et Haute-Normandie, Picardie
Nord-Pas-de-Calais	Nord-Pas-de-Calais
Est	Alsace, Franche-Comté, Lorraine
Ouest	Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes
Sud-Ouest	Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées
Centre-Est	Auvergne, Rhône-Alpes
Méditerranée	Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

## Pour en savoir plus :

Les résultats du panel SDT sont publiés par la direction du tourisme du ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi, notamment dans le Mémento du Tourisme et sur le site :

[www.tourisme.gouv.fr](http://www.tourisme.gouv.fr), rubrique Statistiques

Pour les résultats des années précédentes, voir les sites :

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

[www.insee.fr/fr/home/home\\_page.asp](http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp), rubrique La France en faits et en chiffres.